

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 36 (1928)  
**Heft:** 8-9

**Artikel:** Le deuxième centenaire du Docteur Tissot  
**Autor:** Guisan, A.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-28477>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE HISTORIQUE VAUDOISE

---

---

## LE DEUXIÈME CENTENAIRE DU DOCTEUR TISSOT (1728-1797.)

---

*L'Université de Lausanne a célébré le 28 avril le deuxième centenaire de la naissance du Dr Tissot qui honora grandement la science, fut un des médecins les plus illustres du XVIII<sup>me</sup> siècle, et contribua plus que tout autre à fonder la réputation dont cette ville a joui dès lors au point de vue médical. Une très nombreuse assemblée, réunie dans la salle du Sénat du Palais de Rumine, sous la présidence de M. G. Chamorel, recteur, prit le plus grand intérêt à la lecture de quatre travaux remarquables destinés à faire mieux connaître cette grande figure de praticien, de patriote et de moraliste.*

*La Revue Historique Vaudoise publie aujourd'hui ces travaux en une seule brochure. Ce numéro exceptionnel, qui dépasse considérablement les possibilités de cette Revue, n'a pu être édité qu'avec l'appui effectif de l'Université de Lausanne, de la Municipalité de Lausanne et de la Société vaudoise de médecine que nous remercions très vivement de leur bienveillance.*

*Le cliché qui accompagne ces pages est tiré du portrait publié par M. et Mme de Sévery dans leur ouvrage le Comte et la Comtesse Golowkin et le médecin Tissot, et qu'ils nous ont très aimablement permis de reproduire.*

## LE DOCTEUR TISSOT

(1728-1797)

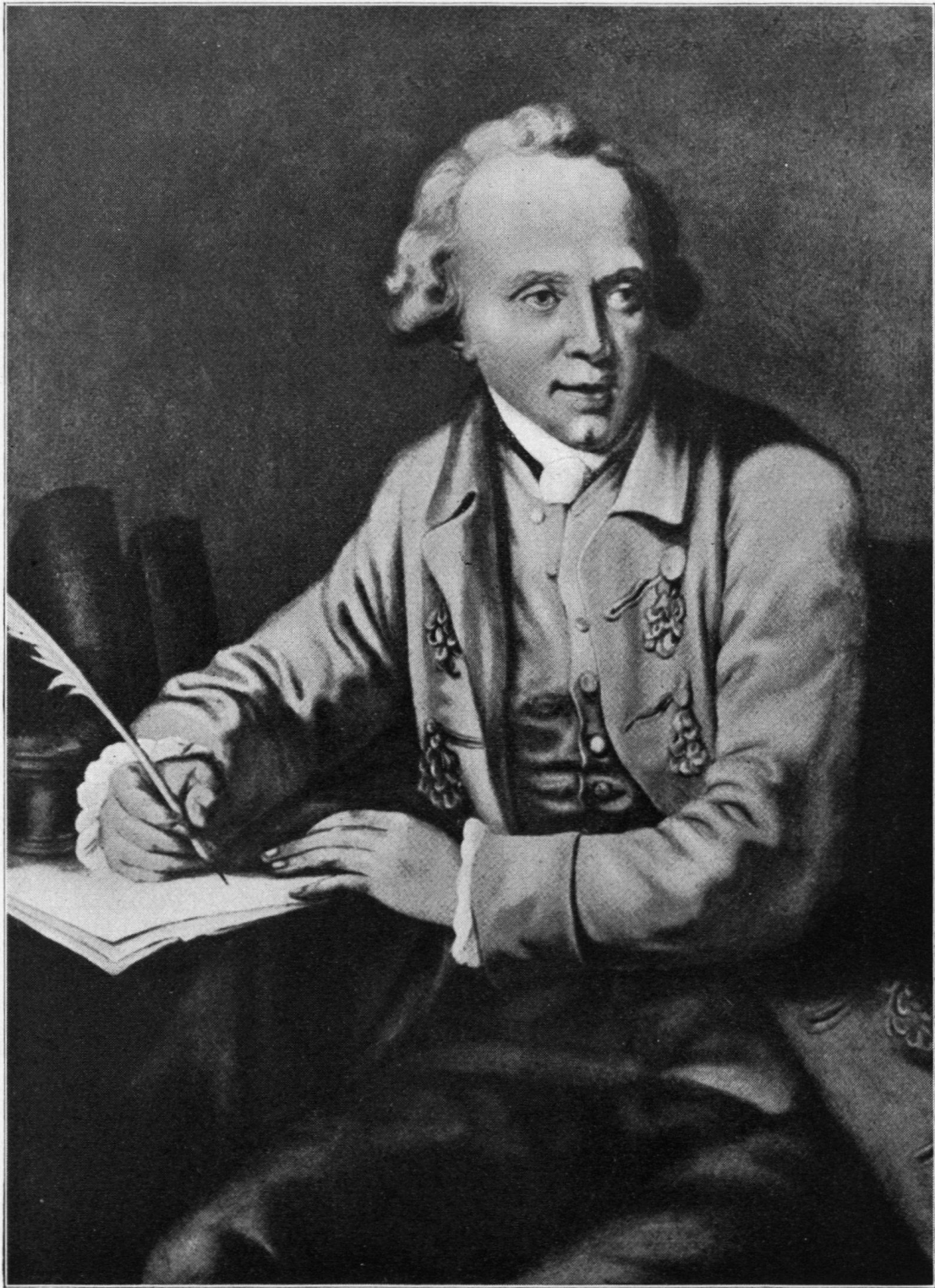
---

On raconte qu'au cours d'un dîner, où la conversation avait roulé sur l'Italie, sur le charme de ses paysages, la beauté de sa race, l'excellence de ses produits, la gloire de ses peintres, une jeune femme se tournant vers son voisin de table lui aurait dit : « Et vous Monsieur, à qui vont vos préférences, au tendre Gozzoli ou au doux Botticelli ? Et elle aurait reçu cette réponse à laquelle elle était loin de s'attendre : Si le Gozzoli est peut-être le meilleur des fromages, le Botticelli est sûrement le plus capiteux des vins. »

Chez nous, nul ne s'aviserait de prendre le Grand Combin pour un homme, ou comme tel personnage d'Alphonse Daudet, la petite Scheidegg pour une jeune fille.

Cependant, combien de Lausannois ignorent que l'avenue Verdeil doit son nom au Dr Auguste Verdeil, auteur d'une *Histoire du canton de Vaud* ; que l'avenue Recordon perpétue le souvenir du médecin de l'Asile des aveugles avant Marc Dufour ; que l'avenue Agassiz honore un grand naturaliste, évadé de la médecine. Et quant à l'avenue Tissot, on sait vaguement que son parrain fut un praticien lausannois du XVIII<sup>me</sup> siècle, devenu célèbre par un livre populaire, *Avis au peuple sur sa santé*. C'est à franchement parler bien peu de chose.

L'Université, née de l'ancienne Académie de Lausanne, où Tissot fut professeur de médecine, s'est très heureusement souvenue du 20 mars 1728, jour de naissance de notre



LE DOCTEUR AUGUSTE TISSOT  
1728-1797

illustre concitoyen et a tenu à commémorer aujourd'hui en une séance solennelle ce deuxième centenaire.

C'est un très grand honneur pour moi, d'avoir été appelé avec d'autres à évoquer ici le souvenir d'un médecin qui a grandement honoré notre art et de l'exemple duquel nous pourrions nous inspirer davantage.

Hippocrate, que Tissot admirait et qu'il citait volontiers a dit quelque part : « Pour devenir médecin, il faut des talents naturels, une bonne éducation, de bonnes mœurs, avoir étudié jeune, l'amour du travail et le temps. » Nul peut-être n'a mieux que Tissot réalisé cette maxime du père de la médecine, qu'on pourrait graver au fronton de notre Faculté.

### **La jeunesse de Tissot.**

Samuel-Auguste-André-David Tissot naquit dans la nuit du 19 au 20 mars 1728, à Grancy, ce charmant village sis sur le vert plateau qui domine la rive droite de la Venoge, où son père était géomètre-arpenteur.

Lorsqu'il eut atteint l'âge de 6 ans, les parents du petit garçon le confièrent à son oncle Tissot, pasteur de la paroisse de l'Isle, qui lui donna sa première instruction. Le jeune Tissot manifestant par la suite le désir d'étudier la médecine, on l'envoya en mai 1741 à Genève pour y faire ses humanités. C'est M. Fougereux qui le prend en pension, moyennant « cent écus blancs par année, outre tous les autres frais, blanchissage, bois, chandelles, livres, maîtres, qui ont excédé la pension, parce qu'il y a eu des congés déduits », comme le père Tissot note la chose dans son livre de raison<sup>1</sup>. Au collège notre jeune Vaudois se distingue par son amour de l'étude, son esprit clair et son intelligence.

<sup>1</sup> Ch. Eynard, *Essai sur la vie de Tissot*, Lausanne 1839, p. 14.

Au mois d'août 1745, âgé de 17 ans, son diplôme de *maître ès art* en poche — nous dirions aujourd'hui son baccalauréat — Tissot se rendit à Montpellier pour y faire sa médecine. Plus que toute autre, cette Université jouissait à l'époque d'un grand renom, aussi nombre de Suisses allaient-ils lui demander leur diplôme de médecin. Parmi les Vaudois contemporains de Tissot, on peut citer Pierre-Ferdinand d'Apples, Jean-André Venel, Béat-Joseph Chatelanat, François Verdeil, sans parler d'autres moins connus.

Tissot entra comme pensionnaire chez le professeur Boissier de Sauvages de Lacroix (1706-1767), savant d'un esprit clair et précis, auteur de la *nosologie méthodique*, au contact duquel il développa largement son sens clinique.

Le 18 avril 1749 Tissot défend sa thèse : *De mania, melancholia et phrenitudine* et le 25 juin, âgé seulement de 21 ans trois mois, porteur de son diplôme de médecin, il rentre au pays.

### **Le médecin, l'homme.**

Le voici établi à Lausanne, quand éclate peu après une épidémie de petite vérole, d'emblée violente. Il se dépense sans compter, mettant à profit l'expérience qu'il avait acquise à Montpellier, lors de l'épidémie de variole du mois de juin 1746, dont 2000 personnes moururent. Son zèle, son dévouement, sa bonté le désignent à l'attention des autorités qui lui confièrent plus tard la charge, plus honorifique que profitable, de médecin des pauvres de la ville. On trouve en effet dans les Manuels du Conseil de Lausanne la note suivante à la date du 8 juin 1751 : « M. le conseiller de Vernand nous ayant fait une représentation au nom de MM. de la Direction [des pauvres] au sujet

d'un adjudant à M. le Dr Dapples<sup>1</sup> l'ainé, pour avoir soins de nos malades pauvres nous avons établi M. le Dr Tissot. »

La pratique de son art n'absorbe cependant pas tout son temps. Il s'intéresse aux grandes questions d'actualité, en particulier à celle de l'inoculation de la variole qui partageait alors en deux camps le monde scientifique. Tissot se fit l'apologiste le plus ardent de la méthode admise en Angleterre consistant à prendre chez un varioleux, directement avec la pointe d'un bistouri le pus d'une pustule et à l'insérer immédiatement sous l'épiderme du bras du sujet qu'on voulait inoculer. Tissot admettait que grâce à ce procédé, sur 690 personnes inoculées il n'en mourrait que deux, alors que sans inoculation, on devait s'attendre à 107 décès<sup>2</sup>.

Ce furent ces constatations qui amenèrent Tissot à publier en 1754 son premier ouvrage : *L'inoculation justifiée; dissertation pratique et apologétique sur cette méthode*. Si elle lui valut les félicitations de Haller, de Berne (1708-1777) et de Zimmermann, de Brugg (1728-1795), deux savants avec lesquels par la suite il se liera d'une étroite amitié qui jamais ne se démentira, *l'Inoculation justifiée* lui attira cependant de nombreux contradicteurs. Le plus acharné peut-être était von Haën (1704-1776), professeur de médecine à Vienne, et chose singulière de la part d'un homme judicieux autant qu'indépendant d'idée, de Haën admettait pour cette maladie la *prédestination*, blâmant les médecins « de ce qu'ils osent détourner leurs patients des punitions infligées par la divinité ».

<sup>1</sup> Jean-Jacob d'Apples, 3<sup>me</sup> des huit d'Apples médecins. V. Guisan, *Les familles médicales. Les d'Apples*. Praxis 1923, nos 33 - 36.

<sup>2</sup> *Oeuvres complètes de Tissot*, Paris 1809, t. II, p. 212.

Fort de l'appui de Haller, de Zimmermann, de Tronchin (1709-1781), Tissot eut la satisfaction de voir la méthode qu'il défendait appliquée officiellement dans le Pays de Vaud. « Le bâtiment est fini, disait-il, parlant de l'inoculation, et l'on voit sans crainte les différents orages qui peuvent l'affaiblir, mais dont aucun ne l'ébranlera <sup>1</sup>. » Cette affirmation était osée, car rien n'est immuable dans ce monde. En médecine tout change et tout évolue, les hommes et les théories qu'ils bâtissent, les doctrines qu'ils enseignent et les procédés qu'ils appliquent. L'inoculation soutenue par le succès allait être non seulement ébranlée, mais ruinée de fond en comble un an déjà après la mort de Tissot, par l'admirable découverte de Jenner (1749-1823), la vaccination (1798).

En 1755 — il avait alors 27 ans — sa situation étant assurée, Tissot épousa la fille du professeur D'Apples-de Charrière, qui lui apportait une dot de 4000 livres, plus un trousseau estimé 300 livres. Quant à l'époux, abstraction faite de son capital intellectuel, il n'était riche que de 900 livres, d'une rente de 160 livres et d'un sac... de froment que son excellent oncle, le pasteur de l'Isle, lui envoya à l'occasion de son mariage. L'année suivante naissait une petite fille qui mourut au bout de peu de jours. Cette perte était d'autant plus triste que le jeune couple ne devait point connaître par la suite la joie qu'apportent les enfants dans un foyer.

Cette même année 1755, éclata à Lausanne une épidémie, caractérisée chez ceux qui en étaient atteints, par une lassitude générale, de la pesanteur, du dégoût des aliments et une sensation de froid telle que pendant les jours les plus chauds ils recherchaient le voisinage d'un feu. C'est à cette

<sup>1</sup> *Oeuvres complètes de Tissot*, Paris 1809, t. II, p. 214.



affection, sur les autres symptômes de laquelle je passerai, que Tissot donne le nom de *fièvre bilieuse* et qu'il a décrite dans sa *Dissertatio de febris biliosis seu Historia epidemiae biliosae Lausannensis anni 1755*<sup>1</sup>. Il traite cette maladie par des purgatifs légers, la diète, les boissons acidulées et obtient ainsi de rapides guérisons.

Zimmermann à qui Tissot avait adressé son livre, lui écrivit alors de ce ton emphatique et exagéré propre au médecin de Brugg : « Je félicite la patrie et qui plus est, je félicite le genre humain de vos succès ; j'ai été saisi de joie la plus vive à la lecture de cet ouvrage et en même temps, j'ai pleuré comme César à la vue de la statue d'Alexandre...<sup>2</sup> »

Les qualités d'observateur précis et méticuleux que Tissot avait apportées dans sa relation de l'épidémie de fièvre bilieuse — la typhoïde très probablement — lui faisaient suivre avec curiosité les recherches de Haller dans le domaine de la physiologie. En 1757, il traduisit de latin en français le travail de ce médecin intitulé : *Dissertation sur les parties sensibles et irritables des animaux*, en y apportant les résultats de ses propres expériences. A ce propos, il est bon de rappeler ici — *cuique suum* — qu'avant Moscati, professeur d'anatomie et de chirurgie à Pavie (1739-1824), c'est Tissot qui le premier démontra la non irritabilité des tendons et des séreuses.

Au mois de septembre 1761, paraît l'ouvrage qui plus que tous ceux que Tissot publia, contribue à faire connaître son nom et à asseoir sa réputation, l'*Avis au peuple sur sa santé*.

C'est sans doute dans sa charge de médecin des pauvres de la ville, que Tissot se rendit réellement compte de ce

<sup>1</sup> Lausanne 1758.

<sup>2</sup> Eynard, *loc. cit.*, p. 39.

qu'était la médecine du peuple, faite de charlatanisme, de superstitions, de croyances inouïes, basée tout entière sur une thérapeutique invraisemblable, où la poudre d'araignée, le bouillon de vipère, la cervelle de chèvre, l'huile de petit chien, voisinaient avec d'autres produits moins appétissants encore.

Chose triste à dire, cette médecine de sauvages était consacrée, conseillée, diffusée par des ouvrages comme *La médecine et la chirurgie des pauvres*, parue à Paris en 1748. L'avertissement par lequel débute ce volume de plus de 500 pages mérite de retenir un instant notre attention. Voici entre autres ce qu'il dit : « On s'attend bien, qu'étant composés d'ingrédients communs et même dégoûtants, ils (ces remèdes) seront méprisés et rejetés par les Riches, et par les personnes qui affectant en tout des airs de grandeurs, même jusque dans les usages des remèdes, n'estiment que ceux dans lesquels il n'entre que des drogues rares, venues des Indes et à grands frais ; et dont cependant très souvent l'effet le plus sensible, est de vider leur bourse sans leur rendre la santé, pendant que les gens du commun se guérissent promptement et parfaitement des mêmes maladies par des Remèdes simples et familiers, que leurs Médecins n'osent souvent leur proposer, ou par la crainte de blesser leur vanité et leur délicatesse, ou de passer eux-mêmes pour des Médecins à remèdes de bonnes femmes, car c'est ainsi qu'on les appelle pour les rendre méprisables, quoi qu'il arrive tous les jours, que des malades après avoir usé très longtemps et inutilement des compositions les plus pompeuses de la Médecine, sont guéris promptement par un remède indiqué par un paysan ou par une femmelette. »

Combien Pline l'ancien était déjà dans le vrai lorsqu'il y a 1900 ans il déclarait : « De tous les arts, la médecine

est le seul où il arrive que l'on ajoute foi au premier misérable qui témoigne de lui-même, alors qu'il n'y a pas d'imposture plus dangereuse. »

Il vaut la peine de voir d'un peu près les remèdes que l'auteur anonyme de la *Médecine et de la chirurgie des pauvres* opposait à l'une ou l'autre des maladies qui affligent l'humanité.

Vous êtes asthmatique et tenez à vous guérir ? Rien de plus simple : « Enveloppez une cinquantaine ou environ de Cloportes vivans dans un linge clair, mettez-les ainsi infuser 24 heures dans du vin, puis au bout de ce temps, exprimez le nouët de linge et avalez l'expression ; cela décharne en peu de temps les Poulmons et guérit parfaitement l'Asthme<sup>1</sup> ».

Etes-vous affligé d'une jaunisse ? « Prenez autant qu'il vous plaira de fiente d'Oison mâle — ce *distinguo* n'est pas pour me déplaire — qui se nourrit d'herbe au Printemps, faites-la sécher au soleil ou autrement, mettez-la en poudre fort subtile, mettez une dragme de cette poudre dans un petit verre de vin blanc, y ajoutant un peu de sucre et de canelle, si vous en avez à discrétion, et donnez cela à boire au malade neuf matins de suite à jeun<sup>2</sup>. »

Un malade est-il atteint d'hématurie, vous le guérirez rapidement au moyen du procédé que voici : « Renfermez un Crapaud sec dans un nouët de linge, pendez-le au cou par derrière, ensorte qu'il descende jusque sur la région des reins, et le portez continuellement<sup>3</sup> ».

Mais laissons là ce qui a trait à la médecine et voyons par quelles méthodes simples, propres, sans dangers, ayant

<sup>1</sup> *Loc. cit.*, p. 118.

<sup>2</sup> *Id.*, p. 161.

<sup>3</sup> *Id.*, p. 271.

fait leurs preuves l'on arrive par exemple à soigner les petites blessures de la vie journalière ; vous pouvez simplement « mâcher de fort vieilles noix et les appliquer sur les plaies<sup>1</sup> ; si ces dernières sont « salées », mieux vaut les laver « avec la décoction des têtes de petits poissons salés<sup>2</sup> ». En présence d'une hémorragie, il faut avoir à sa disposition plus d'un procédé et vous avez le choix entre des applications de fiente d'âne, de cheval ou de chèvre « crue ou brûlée<sup>3</sup> ». Votre blessé fait-il le dégoûté, ayez recours dans ce cas à « la râclure de cuir du côté qu'il est velu » ou à « la râtissure du dessous d'une poêle à frire ou d'un chaudron de cuivre<sup>4</sup> ».

Emu, troublé à la vue d'une thérapeutique aussi absurde que dégoûtante dont il était à même de constater les dangers, Tissot considéra certainement de son devoir de faire connaître au public les principes vrais de l'art médical.

Tout à l'heure, le Dr Olivier vous parlera de l'*Avis au peuple sur sa santé*, de la répercussion qu'il eut, tant sur l'hygiène générale que sur celle de la famille et de l'enfant.

Reconnaissons aussi, qu'à l'époque, le savoir des médecins, de certains médecins tout au moins, laissait à désirer et que LL. EE. en étaient en partie responsables. Le Dr Tronchin le déclarait franchement dans une lettre à Tissot, où il lui disait entre autres ceci : « Je gémiss du désordre où je trouve ici le plus utile, le plus nécessaire, le plus beau, le plus dangereux des arts. Le temps et les Arabes ont fait moins de mal à Palmyre que l'ignorance des médecins n'en a fait ici à la médecine. Libre de toute règle et

<sup>1</sup> *Loc. cit.*, p. 465.

<sup>2</sup> *Id.*, p. 477.

<sup>3</sup> *Id.*, p. 466.

<sup>4</sup> *Id.*, p. 467.

sans lois, elle est devenue un fléau d'autant plus affreux qu'il frappe sans cesse. Il faut que le souverain y mette ordre, ou en redressant les abus, ou en défendant, sous de rigoureuses peines, l'exercice d'un art si funeste<sup>1</sup>. »

Hélas, l'exercice par les charlatans « d'un art si funeste » continua malgré les mandats souverains de nos magnifiques Seigneurs contre les empiriques et les meiges<sup>2</sup> ».

De son côté, le *Messenger boiteux* ne se faisait pas faute d'entretenir dans son calendrier les préjugés astronomiques. On y trouve indiquées, des dates pour se purger ou soigner, qu'il fallait observer sous peine de catastrophe. Voyez plutôt : 7 janvier, « bon pour prendre des pilules » ; 27 mai, « bon pour les yeux » ; 2 juin, « bon pour ventouser », etc.

En 1799, le doyen Bridel, malicieux comme il savait l'être, publia dans les *Etrennes helvétiques* une lettre au *Messenger boiteux* où, après lui avoir reproché ses stupides conseils, il disait ceci : « Etant enfant, j'avais l'ongle du gros doigt de pied gauche incarné ; un coup de ciseau l'aurait guéri. Mais la main salutaire qui désigne, dans le *Messenger boiteux*, « bon pour couper les ongles », ne paraissait qu'au 2 novembre, et mon père ordonna d'attendre ce jour ; dans l'intervalle une bûche tomba sur mon pied ; le mal empira ; il y eut bientôt des indices de gangrène et, au lieu de me couper l'ongle, on fut obligé de me couper le doigt malade. Ainsi, grâce au *Messenger boiteux*, je devins comme lui, et je boiterai infailliblement jusqu'à ma mort<sup>3</sup>. »

<sup>1</sup> Eynard, *loc. cit.*, p. 23.

<sup>2</sup> Archives cantonales vaudoises. Reg. des mandats souverains Ba 6<sup>10</sup>.

<sup>3</sup> *Conservateur Suisse*, t. IV, p. 264.

Bridel concluait : « il faut éclairer le peuple avant toute chose ; tant qu'il sera crédule, ignorant et dirigé par le *Messenger boiteux*... on n'en fera rien de bon ».

Le succès mondial de l'*Avis au peuple* — quinze éditions françaises sans parler de celles en dix-sept autres langues — rendit son auteur célèbre. De toutes parts lui vinrent des appels flatteurs ; tour à tour le roi de Pologne, le roi de Hanovre, l'impératrice Marie-Thérèse, lui font les offres les plus brillantes. Tissot les refuse, tant est profond son attachement à son pays natal. Lausanne, auquel il demeurerait si fidèle, tint à lui témoigner sa reconnaissance en lui conférant la bourgeoisie et en le faisant membre du CC. ; de son côté la Chambre de santé lui décerne en 1762 une médaille d'or, tandis que la société économique de Berne l'admet par acclamation. A leur tour en 1766 — mieux vaut tard que jamais — Messieurs de Berne le nommèrent professeur de médecine à l'Académie. Le ton emphatique, froid et protecteur qu'affectionnaient nos puissants Seigneurs et que n'aurait pas eu tout autre souverain que le nôtre, se retrouve dans la lettre qu'ils adressèrent à l'élu : « Nous l'advoyer et conseil de la ville de Berne, savoir faisons par les présentes, que notre conseil de santé nous ayant fait faire convenable représentation au sujet de notre cher et féal S. A. D. Tissot, bourgeois de Lausanne et docteur en médecine, lequel s'est rendu utile en nombre de cas de maladie, par de salutaires conseils, et qui, de plus, par des ouvrages bien pensés qu'il a donnés au public, et généralement goûtés même dans les pays éloignés, s'est rendu digne, d'une manière particulière, de notre gracieuse attention à récompenser le mérite par un principe d'amour paternel pour le bien de nos sujets ; à ces causes voulant donner à notre dit cher et féal S. A. D. Tissot une marque de la bienvenue souveraine que nous lui portons, nous l'éta-

blissons d'ores et déjà par les présentes lettres patentes, professeur public en médecine dans notre académie de Lausanne<sup>1</sup>. »

Cette chaire de médecine, purement honorifique, ne comportait aucun avantage, mais LL. EE. en accordant au nouveau professeur une modeste gratification lui donnèrent à entendre — avec quel tact — que sur demande, elle pourrait être renouvelée. Tissot, on le devine, ne s'abaissa jamais à mendier une pareille aumône.

Sa situation dès cette époque était faite. Il avait la clientèle la plus nombreuse et la plus riche. Il était, disait-on, le médecin des princes et le prince des médecins, ce qui ne l'empêchait pas du reste de remplir toujours avec zèle et charité ses fonctions de médecin des pauvres, qui l'appelaient volontiers « le bon Dieu de Lausanne ». Son temps était exactement réglé. « Les heures, disait-il, se gardent d'elles-mêmes, mais il faut savoir garder les minutes », aussi ne laissait-il aucune d'elles se perdre. Appelé auprès d'un malade, il marchait vite, grimpait quatre à quatre les escaliers, ne s'attardant jamais inutilement auprès de ses malades, sachant cependant les écouter avec patience et bienveillance. Son examen était consciencieux, objectif. Excellent psychologue, il avait vite fait dans chaque cas la part du moral et du physique. Il en imposait d'emblée par son air d'autorité, qui n'excluait pas une extrême bonté. Ses prescriptions étaient nettes, précises, rédigées souvent sous une forme lapidaire.

Son plus grand plaisir était la lecture, aussi lisait-il en s'habillant, en marchant et même lorsqu'il confiait sa tête au perruquier. Par contre il ne lisait ni au lit ni en mangeant.

<sup>1</sup> Eynard, *loc. cit.*, p. 136.

Au soir d'une journée bien remplie et à l'opposé de ces médecins qui fuient délibérément la société, le théâtre, les diners, Tissot trouvait dans ces différents milieux un agréable délassément. « Les hommes, disait-il, ont été créés pour les hommes ; leur commerce mutuel a des avantages auxquels on ne renonce point impunément... et Rien au monde ne contribue plus à la santé que la gaiété<sup>1</sup>. »

A cette époque Lausanne, petite ville de 8000 habitants tout au plus, était déjà un centre intellectuel et s'était acquis au loin un renom d'urbanité. Les étrangers riches ou décaqués, curieux ou blasés, malades réels ou imaginaires ; gens de lettres, diplomates, officiers en congé y accouraient en foule, attirés par la beauté de notre pays, mais plus encore peut-être par la personnalité du Dr Tissot.

Cette vogue dont Lausanne était l'objet et qui certes contribuait à sa prospérité ne manqua pas d'être remarquée par LL. EE., dont un des officiers s'adressant au médecin lausannois lui dit un jour : « Il n'est pas douteux Monsieur que vous êtes la première cause de l'enrichissement, si je peux me servir de ce mot, du Pays de Vaud et surtout de Lausanne. Si vous étiez autorisé à prélever la dîme de toutes les sommes que vous y avez fait importer, vous seriez l'homme le plus riche du canton (de Berne)<sup>2</sup>. »

Au nombre de ces étrangers qui goûtaient le charme de notre ville, il faut citer Voltaire, Voltaire qui sur le théâtre improvisé de Mon-Repos donnait dans *Zaïre* ou dans telle autre de ses pièces la réplique à nos plus gracieuses Lausannoises. L'« éternel malade » habitait alors la maison Gaulis au Grand-Chêne, aujourd'hui disparue, dont il a décrit le panorama enchanteur dans ces lignes : « Il n'est

<sup>1</sup> *Oeuvres complètes*, Paris 1810, t. III, p. 76.

<sup>2</sup> *Lausanne. Les parrains de ses rues*, par un vieux Lausannois. Renens 1910, p. 21.



pas de plus bel aspect dans le monde. La pointe du Sérail de Constantinople n'a point de plus belle vue. Cent jardins sont au-dessous de mon jardin. Le grand miroir du lac les baigne. Je vois toute la Savoie au delà de cette petite mer, et par delà la Savoie, les Alpes qui s'élèvent jusqu'au ciel en amphithéâtre. » Il ajoute il est vrai à la suite de ce tableau lyrique : « mais il faudrait avoir un estomach ; cela vaudrait mieux que l'aspect de Constantinople<sup>1</sup> ».

Les médecins connaissaient de vieille date sa méchante humeur, due à une mauvaise digestion. « Quant à M. de Voltaire, écrivait à son confrère vaudois, le Dr Tronchin, de Genève, une bile toujours irritante et des nerfs toujours irrités sont et seront la cause éternelle de ses maux<sup>2</sup>. » Tissot tout en admirant le génie de Voltaire, déplorait souvent l'humeur âpre de son malade, qui, au lieu de suivre le régime prescrit, se vantait au comte d'Argental de boire « le bon vin de la Côte, l'excellent vin de Lavaux », de manger « des gelinottes, des coqs de bruyère et des truites de vingt livres<sup>3</sup> ».

Un autre étranger avec qui Tissot entretenait aussi bien des rapports d'amitié que de médecin à malade, c'est Gibbon, qui vint pour la première fois à Lausanne, comme jeune homme en 1753, y passa de nouveau onze mois en 1763 - 64 et revint s'y fixer en 1783. Sa vie durant il garda un souvenir ému de notre ville et de l'accueil qu'il avait trouvé dans la société lausannoise. Celle-ci comptait alors des savants tels que le philosophe J.-P. de Crousaz, l'orientaliste Polier de Bottens, le professeur de théologie Alexandre Chavannes ; des historiens, ainsi Loys de Bochat et Ruchat ;

<sup>1</sup> Juste Olivier, *Le canton de Vaud*, 1837, t. II, p. 1197.

<sup>2</sup> Eynard, *loc. cit.*, p. 29.

<sup>3</sup> B. van Muyden, *Pages d'histoire lausannoise*. 1911, p. 338.

des officiers au service étranger : de Saussure, de Crousaz, de Sacconay, de Chandieu-Villars, de Polier, de Loys, etc., qui avaient apporté avec eux, des Pays-Bas ou de France, des goûts de luxe et d'élégance. Ils savaient plaire à ces femmes pleines d'esprit, de gaieté, souvent jolies, ce qui ajoutait quelque chose de plus à leur charme, comme Catherine de Sévery-de Chandieu ; Henriette de Constant ; Angletine de Sévery, Isabelle de Montolieu, la comtesse de Brionne, Suzanne Curchod — plus tard Madame Necker — et vingt autres encore.

Tout ce monde appartenait aux salons de Bourg, plus littéraires ou aux salons de la Cité, plus politiques et à tendances réactionnaires.

On rivalisait dans l'élégance du vêtement ou des toilettes, la recherche des menus et la qualité des vins. On augmentait son train de maison au point que Tissot en était frappé. Non sans apparence de raison il disait : « Plusieurs ordres de gens qui se servaient eux-mêmes il y a 30 ans se font servir aujourd'hui ; ceux qui allaient à cheval vont en voiture ; ils trouvent le cahotement des voitures publiques trop rude et les derniers artisans ne voyageront bientôt plus que dans des carrosses à ressorts bien liants <sup>1</sup>. »

La verte jeunesse, elle aussi avait son « salon ». C'était la *Société du printemps*, dans laquelle nous dit Juste Olivier, plus tard Gibbon « vieux et célèbre, se prêtait à danser au son du violon avec Tissot pour retirer un gage perdu dans les jeux innocents ». Qu'était au fait, cette Société du printemps ? Gibbon va nous le dire lui-même : « Ma société favorite avait pris, d'après l'âge de ses membres, la dénomination orgueilleuse de *Société du printemps*. Elle était composée de quinze à vingt demoiselles de bonne famille, sans

<sup>1</sup> Tissot, « Traité de la santé des gens de lettres ». *Oeuvres complètes*, t. III, p. 150.

être des premières de la ville. La plus âgée n'avait peut-être pas vingt ans ; toutes agréables, plusieurs jolies, et deux ou trois d'une beauté parfaite. Elles s'assemblaient dans les maisons les unes des autres presque tous les jours, sans y être sous la garde, ni même en présence d'une mère ou d'une tante. Au milieu d'une foule de jeunes gens de toutes les nations de l'Europe, elles étaient confiées à leur seule prudence. Elles riaient, chantaient, dansaient, jouaient aux cartes et même des comédies. Mais au sein de cette gaieté insouciant, elles se respectaient et étaient respectées par les hommes...<sup>1</sup> »

La scène rapportée plus haut, de Gibbon et de Tissot dansant pour retirer un gage ne devait pas manquer de saveur. Sachons donc gré à un auteur anonyme de l'époque de nous l'avoir rapportée avec quelques détails. Voici le récit qu'il en fait : « Un Allemand fort instruit, naturellement enthousiaste et passionné, se présenta à Lausanne, muni d'excellentes lettres de recommandation, chez un de nos professeurs, et lui fit part de son désir de connaître l'auteur immortel de l'*Avis au peuple*. Ce soir-là même, M. L. se rendit chez Madame de Charrière qui recevait la société la plus aimable de Lausanne. Il lui propose de l'y introduire. C'était à la campagne. Au moment où ils entrèrent dans le salon, on venait de faire quelques jeux, et l'on payait les gages. Un des assistants jouait du violon, tandis qu'un homme d'un embonpoint remarquable semblait chercher dans le salon quelque chose qu'il ne trouvait point. Enfin, le violon rendit des sons plus forts, et le gros homme, ce n'était rien moins que l'illustre Gibbon, vint prendre la main de M. Tissot dont la grande figure digne et froide formait le plus parfait contraste avec la sienne ; mais ce n'était pas assez, le violon jouait toujours, et tous deux

<sup>1</sup> A. Verdeil, *Histoire du canton de Vaud*, 1852, t. III, p. 203.

durent faire quelques figures de menuet, à la grande joie de toute l'assemblée. C'était l'acquittement du gage que devait payer Gibbon, dont l'humeur gaie se prêtait volontiers à cette espèce de plaisanterie, fort simple dans une réunion d'amis intimes. C'est ce que ne comprit point notre Allemand, dont l'émotion et l'attendrissement à la vue de ce spectacle étaient visibles. Mais l'année suivante, quel ne fut pas l'étonnement à Lausanne d'apprendre qu'il avait pris tout cela au sérieux, et que, dans le récit de ses voyages qu'il venait d'imprimer, il en citait comme un des événements les plus remarquables, l'avantage d'avoir vu le célèbre historien de Rome et l'illustre philanthrope, le bienfaiteur de l'humanité, entrelacer des danses et des pas harmonieux, et rappeler ainsi les beaux jours de l'Arcadie, dont ils avaient toute la simplicité et l'antique vertu<sup>1</sup>. »

Et puisque j'en suis à parler de l'amitié réciproque de l'historien anglais et du médecin lausannois, qu'il me soit permis de relater ici le duel... tout d'esprit, qui, certain jour, mit aux prises ces deux hommes et faillit les brouiller. L'objet ? une femme : la belle Lady Elisabeth Foster. Au cours d'une conversation, Tissot s'étant permis de dire à Gibbon : « Lorsque vos fadaises auront rendu Lady Foster gravement malade, je l'en guérirai », Gibbon riposta aussitôt : « Et quand Milady sera morte de vos ordonnances, cher docteur, je la rendrai immortelle<sup>2</sup>. » Reconnaissons que dans ce tournoi, le vainqueur ne paraît pas avoir été notre illustre confrère.

Malgré ses occupations professionnelles si nombreuses, ses devoirs de société, le temps qu'exigeait de lui la rédaction de ses ouvrages, Tissot, vers 1772, se mit en tête d'en-

<sup>1</sup> Eynard, *loc. cit.*, p. 335.

<sup>2</sup> Dr Holländer, « Anekdoten aus der medicin. Weltgeschichte. » 1925, p. III.

seigner à son neveu et fils adoptif Jean-Marc D'Apples, alors âgé de 12 ans, les éléments du latin, langue qui, à ses yeux, revêtait une grande importance.

Malheureusement, il était matériellement impossible à un médecin aussi occupé, sacrifiant toujours ses convenances à celles d'autrui, de donner des leçons avec toute la régularité voulue. Le jeune élève, vif, intelligent, comprit bien vite les avantages que lui créaient les faibles côtés du système éducatif de son oncle. Lui-même raconta par la suite les souvenirs que lui avait laissés cet heureux temps de sa jeunesse : « J'avouerai d'abord avec chagrin, dit-il, que mon ami me sacrifiait une beaucoup trop grande partie de son temps si précieux à cette époque de sa vie et cela pour le plus ingrat des enseignements, celui du latin. Le meilleur et le plus occupé des hommes était-il aussi le meilleur et le plus patient des maîtres ? C'est ce que je ne déciderai pas, mais ce que je puis affirmer, c'est que j'étais le plus léger et le plus fâcheux des disciples. Les occasions de me distraire ne me servaient que trop bien. Il n'y avait pas de leçons que nous ne fussions interrompus cinq ou six fois par des messages de malades ou des malades eux-mêmes, et j'avais acquis un sens particulier pour les apercevoir de très loin. Souvent la leçon entière se passait en allées et en venues du maître, qui disait tout haut : « Nous regagnons cela demain. » L'élève pensait tout bas : « C'est autant de gagné pour aujourd'hui », et prenait ainsi la funeste habitude de l'inapplication. Mon trop indulgent ami avait conçu de moi une opinion conforme à ses désirs. Il me mesurait à son échelle et elle le trompait. »

Lorsque Jean-Marc D'Apples eut atteint l'âge de 19 ans, son oncle qui entendait diriger ses études de médecine, décida de le conduire à Paris pour lui faire suivre des cours de physique, d'anatomie et de chirurgie. C'était en novem-

bre 1779. L'arrivée de Tissot fut un événement public. De toutes parts, on accourut à l'hôtel d'Orléans, où il était descendu, pour avoir recours à ses lumières, et dans la rue des Petits-Augustins, on pouvait voir stationner de longues files de voitures aux heures de consultation. Pendant ce temps, D'Apples allait à ses cours, ravi de tout ce qu'il entendait et voyait. Malheureusement, Tissot, toujours traqué par les malades, n'arrivait même plus à prendre ses repas avec son neveu. Assailli d'invitations, jamais tranquille, la vie de Paris finit par lui être odieuse et visiblement fatigué, il se décida à rentrer au pays. Son seul regret était de devoir se séparer de son neveu ; il songea même à l'emmenner. Considérant toutefois l'attrait qu'exerçaient sur le jeune étudiant les leçons de Vicq d'Azyr, de Sigaud, d'Aubenton, d'Arcet, que Lausanne ne pouvait remplacer en aucune façon, il lui fit ses adieux.

Il était dit cependant que ces deux êtres faits l'un pour l'autre se retrouveraient bientôt. Chargé d'années, Borsieri venait de quitter l'Université de Pavie, où il enseignait la clinique médicale. Tissot, sollicité de le remplacer, accepta non sans poser des conditions qui lui assuraient une belle situation. Il fit donc revenir de Paris son neveu et le 11 octobre 1781, Tissot et le jeune D'Apples quittaient Lausanne pour l'Italie. Ils visitèrent plusieurs villes ; partout, le nouveau professeur reçut un accueil princier. A Vicence, où son passage avait été annoncé, à l'hôtel où il était descendu, on lui demanda s'il savait quand arriverait le célèbre Dr Tissot. Prévoyant que dévoiler son nom serait perdre sa liberté d'action, il inscrivit simplement dans le livre des voyageurs : « M. D'Apples et son gouverneur. »

Après avoir enseigné la médecine à Pavie durant quatre semestres, et son neveu ayant terminé ses études, Tissot prévint le gouvernement de sa décision irrévocable de ren-

trer en Suisse. Le 12 juin 1783, il prenait congé de ses élèves dans une cérémonie émouvante, au cours de laquelle ils lui remirent un volume contenant 40 pièces de vers écrits par eux en italien, français, anglais, grec et latin <sup>1</sup>.

C'est durant un séjour de Tissot à Rome, qu'Angelica Kaufmann (1741-1805) — jadis traitée par l'illustre médecin — lui demanda de laisser faire ce portrait, si vrai, si vivant, si parlant que vous avez ici sous les yeux. Tissot tenait en haute estime notre concitoyenne des Grisons. « C'est non seulement, disait-il, le premier artiste de l'Europe en son genre, mais c'est encore une femme extrêmement intéressante par la nature de son esprit, la justesse de son goût et l'amabilité de son caractère <sup>2</sup>. »

Le 21 juin 1783, Tissot quittait Pavie pour Lausanne, où il s'installe alors, avec son neveu, objet constant de sa pensée et pour lequel il rêvait un brillant avenir, dans la propriété de Montriond, qu'il avait acquise en 1770.

Jeune médecin, nouvellement établi dans sa ville natale, D'Apples demanda la main de Mademoiselle Gaulis, qu'il épousa à Vuillerens le 14 juin 1784. Tissot ne voulant point que cette union le séparât de son neveu, engagea le jeune ménage à s'installer avec lui dans sa propriété de Montriond. C'est là que l'année suivante leur naquit un fils, auquel on donna le nom d'Auguste. Le grave professeur de médecine montra dès les premiers jours une adoration pour cet enfant. Il suivait avec joie son développement, épiait les moindres manifestations d'intelligence de son petit cerveau, notant qu'à deux mois il reconnaissait sa voix, qu'à quatre mois il lui marquait sa joie de le voir approcher et qu'à dix mois il l'appelait.

<sup>1</sup> Sentimenti d'afetto et di riconoscenza degli studenti di medicina verso il loro immortale precettore il signor S. A. D. Tissot. Pavie MDCCLXXXIII.

<sup>2</sup> M. et Mme W. de Sévery, *La vie de société dans le Pays de Vaud à la fin du XVIII<sup>me</sup> siècle*, t. II, p. 195.

Estimant nécessaire pour son neveu de savoir l'anglais, Tissot proposa à ce dernier de lui confier sa femme et ses fils Auguste et Marc, né depuis peu, pendant les quelques mois qu'il passerait en Angleterre. D'Apples accepta et partit au début de l'année 1790.

Sur ces entrefaites, une épidémie de variole ayant éclaté à Lausanne, Tissot prit sur lui de réinoculer son petit-neveu Auguste, une première tentative faite précédemment par le père n'ayant donné aucun résultat. Alors se joua dans les jours qui suivirent, le drame rapide et poignant qui empoisonna les dernières années de Tissot. L'inoculation n'évolua pas comme on pouvait l'espérer. Plus inquiet de l'enfant qu'il ne voulait le laisser paraître, Tissot écrivait le 13 mars à son neveu une lettre, où il le mettait au courant de l'état de l'enfant que la mort devait enlever le surlendemain à l'affection des siens.

Fou de douleur, Tissot chercha alors dans le travail l'oubli de son chagrin, mais ce qui avivait sa peine, c'était le silence qu'il s'était imposé. Jamais il ne parlait de sa souffrance et jamais ne la laissait deviner. Cependant à sa mort, on trouva dans ses papiers une sorte de journal débutant par ces mots :

« *Nulla dies mihi moerorem e pectore demet* », après lesquels il ajoutait : « Si jamais cet écrit tombe entre vos mains, qui que vous soyez, n'y voyez point le délire d'une âme exaltée, il ne contient que les sentimens d'un cœur navré à jamais. »

Dès ce moment, la santé de Tissot s'altéra progressivement et l'on avait peine à reconnaître chez ce vieillard courbé, aux mains tremblantes l'élégant médecin de jadis. Au mois de juin 1794 apparurent les signes manifestes d'une tuberculose pulmonaire, réveil d'un ancien foyer. Le 2 mai 1797, revenant d'une tournée de visites, il fut pris d'un



violent frisson, de fièvre et d'un point de côté très douloureux. Le surlendemain, Madame Tissot présentait les mêmes symptômes et mourait trois semaines après. Tissot venait de terminer l'éloge consacré à la vie de son ami le Dr Zimmermann et ne passait plus que de tristes journées, depuis longtemps résigné à la mort, quand elle vint le prendre le 13 juin 1797, à l'âge de soixante-neuf ans.

Le 16 juin, une foule recueillie remplissait la place de la Palud et lorsque le cercueil de Tissot, porté par les étudiants, sortit de la maison Fraisse en face de l'Hôtel-de-Ville, on vit des femmes, des hommes aussi qui pleuraient...

### **La thérapeutique de Tissot.**

Tissot peut être considéré avec raison comme l'un des meilleurs médecins du XVIII<sup>e</sup> siècle et cependant, il faut reconnaître qu'il n'a rien innové à proprement parler. Il s'est borné avant tout à remettre en honneur les principes d'une saine hygiène qu'appliquaient les médecins de l'antiquité. Tissot d'ailleurs ne cesse de le rappeler dans ses écrits.

Ainsi, parlant des bains, dont à son époque on usait parcimonieusement, pour ne pas dire jamais, Tissot, après avoir démontré leur action salutaire sur l'organisme, dit ceci : « Les anciens connaissaient si bien les bons effets du bain qu'ils ne passaient presque point de jour sans se baigner, quelques affaires qu'ils puissent avoir <sup>1</sup>. »

A propos des frictions, il fait la remarque suivante, parfaitement exacte : « Les anciens qui connaissaient tous les avantages de cette pratique, l'employaient non seulement comme remède, mais comme un moyen journalier de conserver leur santé. On en avait malheureusement presque

<sup>1</sup> *Oeuvres complètes*, t. III, p. 180.

entièrement perdu l'habitude ; les médecins anglais commencent à les rappeler à la fin du siècle dernier, et il n'y a personne à qui elles conviennent mieux qu'aux sàvans ; mais je leur conseille de lire, avant de s'en servir, ce que Celse et Galien ont écrit sur cette matière <sup>1</sup>. »

Si grand que puisse être le mérite de Tissot d'avoir consacré une bonne partie de son temps à prêcher l'hygiène, à la mettre en lumière, à faire entrer dans les mœurs nombre d'usages qui, aujourd'hui, nous paraissent élémentaires, il est juste de reconnaître que Tronchin, de Genève, son aîné de dix-neuf ans, voyait déjà dans la diète, l'exercice, le séjour à la campagne la meilleure des thérapeutiques. Observer la nature et la laisser agir, tel était le grand principe à la base de son système. Voici du reste ce qu'il écrivait en 1760 :

« Le médecin ne marche à pas sûr qu'en marchant avec la nature ; s'il la perd de vue, il s'égare et cette bonne nature qu'on respecte si peu se suffit presque toujours à elle-même, car Dieu dont elle est l'ouvrage ne s'est pas contenté de lui donner la faculté de maintenir la santé du corps, il l'a mis en état de la rétablir aussi quand il est malade. Le médecin sage qui le sait, se contente d'ôter les obstacles. Il la retient quand elle est trop active, il l'excite quand elle s'endort, mais c'est elle seule qui guérit <sup>2</sup>. »

A une époque où les médecins se réclamaient du brownisme ou du vitalisme, du mécanisme ou de l'empirisme, Tissot eut la sagesse de ne s'inféoder à aucune école, de ne se faire le champion d'aucun système et de garder l'indépendance de son jugement. Plutôt que de s'embarrasser de théories toutes faites qui entravaient et enlizaient la médecine, comme Tronchin, il se contente d'observer ses malades et évite

<sup>1</sup> *Oeuvres complètes*, t. III, p. 181.

<sup>2</sup> Henri Tronchin, *Théodore Tronchin*. Paris 1906, p. 36.

de contrecarrer la nature. Il est donc par principe avant tout abstentionniste.

On sait le rôle que jouait la phlébotomie dans la médecine du XVIII<sup>e</sup> siècle. On saignait à propos de tout et de rien ; les enfants au sein comme les vieillards, les anémiques comme les pléthoriques, aussi est-ce avec apparence de raison qu'Emile Faguet a pu dire : « Ce que nos ancêtres ont répandu de sang est inimaginable. Ils en ont versé autant pour leur santé que pour leur patrie et ce n'est pas peu dire. »

Alors donc que les médecins de son époque voyaient dans la saignée une panacée universelle, Tissot a eu le courage de déclarer tout haut : « le tort que fait à un individu faible cette évacuation opérée mal à propos est presque irréparable. Ce ne sont point ici des idées chimériques et des mots vides de sens, mais des vérités démontrées par la théorie et malheureusement encore par la pratique journalière <sup>1</sup>. »

Tissot déplore par-dessus tout, le mépris des gens de lettres pour les jeux, recommandant « ceux qui exercent toutes les parties du corps, tels que la paume, le volant, le billiard, le mail, la chasse, les quilles, le petit palet même ; malheureusement, ajoute-t-il, ils sont tombés dans un si grand discrédit que dans plusieurs endroits, ces hommes qui s'appellent les *honnêtes gens*, auraient presque honte de s'en amuser <sup>2</sup> ».

Tissot s'élève aussi contre l'habitude de ses contemporains de vivre dans « l'air enfermé », que nous appelons aujourd'hui l'air confiné et déclare que « ne pas renouveler tous les jours l'air de sa chambre, c'est vivre des ordures de la veille <sup>3</sup> ». Il faut croire qu'à l'époque, ouvrir une fenêtre constituait un acte extraordinaire.

<sup>1</sup> *Oeuvres complètes*, t. III, p. 109.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 71.

La diététique chez Tissot, a le pas sur la thérapeutique. Il disait d'ailleurs lui-même : « Le vrai remède, c'est le régime <sup>1</sup> », aussi ne cesse-t-il d'insister sur les dangers d'une alimentation trop grasse, recommandant volontiers l'abstention des viandes et des liquides en faveur des légumes, du lait et des fruits.

A tel de ses malades, dont l'état de santé exige un régime exact, il impose celui-ci : « manger lentement et mâcher avec soin ; ne se permettre ni salé d'aucune espèce, ni viande fraîche de cochon, ni rien qui ait cuit au salé, non plus qu'aucun des aliments suivants : fromages, vacherins, pâtisseries, fritures, ventre et têtes d'animaux ; il ne mangera que rarement des pommes de terre et plus rarement des châtaignes, les haricots, dès que le grain est gros lui conviendront aussi <sup>2</sup> ».

De toutes les boissons, la meilleure, de l'avis de Tissot, c'est l'eau fraîche « que la nature, dit-il, a donnée à toutes les nations et l'a faite agréable pour tous les palais ». Aussi, ajoute-t-il, « les Grecs et les Romains la regardaient-ils comme une panacée universelle, rendant le sommeil plus tranquille, la tête plus nette, la gaieté plus constante et les mœurs plus douces <sup>3</sup> ».

Si Tissot croyait aux vertus de l'eau de fontaine fraîche et pure, il savait cependant conseiller à ses malades une cure à la Bourboule, à Aix-la-Chapelle ou à Spa. On peut regretter son indifférence à l'égard de nos stations suisses. Cependant, au dire de Juste Olivier, Tissot aurait mis à la mode la petite source ferrugineuse du Vallon des Eaux, sur le chemin du Signal, aujourd'hui disparue, où la charmante

<sup>1</sup> M. et M<sup>me</sup> de Sévery, *loc. cit.*, t. II, p. 157.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 157.

<sup>3</sup> *Oeuvres complètes*, t. III, p. 144.

Suzanne Curchod que Gibbon appelait *my early love*, donnait des leçons de latin, grec et anglais, entourée des professeurs et des étudiants de l'Académie, qui, en guise de chaire lui avaient élevé un trône champêtre<sup>1</sup>.

Quant au vin, sans en condamner absolument l'usage — aux gens de lettres tout au moins — « je voudrais, dit-il, qu'on n'en fit point une boisson journalière et qu'on le regardât comme un remède ». Voilà une opinion, qui, certes, aura dû peiner sérieusement les vigneronns de Lavaux et ceux de La Côte.

A ses yeux, les boissons chaudes sont tout aussi nuisibles que le vin, car à son avis, boire *chaud* est un préjugé funeste. « Ces théières pleines d'eau chaude que je trouve sur les tables, s'écrie-t-il, me rappellent la boîte de Pandore, d'où tous les maux sortent, mais avec cette différence qu'elles ne laissent pas même l'espérance, mais au contraire en propageant l'hypochondrie, elles répandent la tristesse et le désespoir<sup>2</sup>. » Ainsi donc, le thé qui fait nos délices aujourd'hui, Tissot le condamne sans appel ; il va jusqu'à dire que « l'un des plus grands biens physiques qui pourrait arriver à l'Europe, ce serait une prohibition générale de cette feuille fameuse<sup>3</sup> ».

Le café ne trouve guère un accueil favorable : à l'entendre, c'est un dangereux irritant des fibres de l'estomac ; il faudrait le reléguer dans les pharmacies à la tête des amers stomachiques.

Le lait et le petit-lait, par contre, avaient les sympathies de notre confrère, mais ses préférences allaient avant tout au lait d'ânesse, qu'aujourd'hui on ne trouverait pas à prix d'or dans notre bonne ville. A l'époque, il n'était point si

<sup>1</sup> J. Olivier, *loc. cit.*, p. 1227.

<sup>2</sup> *Oeuvres complètes*, t. III, p. 152.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 157.

rare. Anes, ânesses et ânonS circulaient par troupes entre Ouchy et Lausanne, pesamment chargés du sable destiné aux constructions de tout genre. Une stricte discipline ne régnait pas nécessairement dans leur longue colonne : en passant le long des haies qui bordaient le chemin, ces malheureuses bêtes y découvraient parfois une trouée leur permettant de tondre du pré plus que la largeur de leur langue. Il arriva même un jour que dix-sept aliborons pénétrant dans un champ en profitèrent pour manger le blé en herbe, tandis que le propriétaire du fonds et quatre âniers échangeaient des propos fort peu académiques accompagnés d'arguments frappants.

Quant au cacao, Tissot paraît avoir partagé jusqu'à un certain point les préventions qu'avait à son endroit la marquise de Sévigné. Elle détestait les médecins : « Il n'y a qu'à voir ces Messieurs, écrivait-elle à sa fille, pour ne jamais les mettre en possession de son corps. » Ailleurs, elle s'écrie : « J'aime à les consulter pour me moquer d'eux. » Et de fait, pas plus que Molière, elle ne se privait de ce plaisir. Voyez plutôt : La Faculté ayant donné son approbation au chocolat et la reine Marie-Thérèse en usant en conséquence, la « divine épistolière », par haine des médecins, s'indigne de ce que Madame de Grignan suive un aussi détestable exemple, si royal soit-il. Cette chère enfant ignorait-elle que le chocolat peut tourner le sang ? Et Madame de Sévigné raconte à sa fille — oh perfidie féminine — le cas de la Marquise de Coëtlogon qui prit tant de chocolat étant enceinte « qu'elle accoucha d'un petit garçon noir comme le diable <sup>1</sup> ».

Tissot, cela va de soi, ne prête pas au chocolat une propriété si curieuse, mais il en déconseille l'usage parce qu'il

<sup>1</sup> *Revue thérapeutique des alcaloïdes*. Dr Fernel : « Les commérages de Madame de Sévigné ». 1928, n° 66.

« augmente la quantité du sang, se digère mal et enlève l'appétit ». La vanille et l'ambre (?) qu'il renferme, le rend, dit-il, insupportable pour plusieurs personnes et nuisible à toutes celles qui sont échauffées et dont le sang a de la disposition à se porter à la tête <sup>1</sup> ».

Fort peu tolérant à l'égard du vin, du thé et du café, Tissot se montre féroce quand il parle du tabac. A ses yeux il constitue un abus intolérable. Il constate non sans regrets que « nous devons cet usage à ces peuples sauvages, qui, n'ayant d'autres occupations que de chasser pour leurs besoins, étaient enchantés d'avoir un remède qui les étourdît sur l'ennui de l'oisiveté et leur aidât à tuer le temps <sup>2</sup> ».

Les idées générales de Tissot en matière de thérapeutique, telles qu'il les développe dans ses ouvrages, nous les retrouvons appliquées à chacun de ses malades. Il suffit pour s'en convaincre de consulter à la Bibliothèque cantonale, le petit cahier manuscrit, où sur 38 feuillets, Tissot a consigné de sa main, dans les années 1775-1780 quarante observations concernant les plus titrés de ses clients <sup>3</sup>. Sa thérapeutique n'a rien de révolutionnaire. Il emploie avec prédilection les purgatifs salins : crème de tartre, sulfate de soude, sulfate de magnésie, bicarbonate de soude, associés ou non les uns aux autres, ce qui constituait d'excellentes poudres alcalines ressemblant comme une sœur à celle à laquelle un de nos renommés professeurs a laissé son nom. Dans nombre d'ordonnances, nous voyons figurer les purgatifs végétaux (rhubarbe, casse, jalap, tamarin, chicorée) ; puis les modérateurs nervins (tilleul, valériane, pavot) ; les amers (quinquina, quassia, absinthe) ; les sudorifiques (sal-

<sup>1</sup> *Oeuvres complètes*, t. III, p. 128.

<sup>2</sup> *Ibid*, p. 168.

<sup>3</sup> Guisan, « Le livre de malades du Dr Tissot », *Revue médicale de la Suisse romande*, 1911, n° 11.

separeille, sauge, sureau) ; les espèces pectorales (lierre terrestre, véronique, pouliot) ; les expectorants (kermès) ; enfin les diurétiques (scille, pimprenelle).

La cure de fruits dont on a fait tout dernièrement encore grand état, Tissot la connaissait et l'utilisait surtout dans les affections biliaires. Il recommande de les prendre de préférence entre les repas.

Ce rapide aperçu de la thérapeutique de Tissot, abstraction faite de quelques exagérations de sa part, nous montre combien sensée elle était. Le temps d'ailleurs a prononcé en sa faveur, car aujourd'hui les principes d'hygiène, les règles de diététique, les notions de physiologie énoncées par Tissot, sont à la base de cet art plus difficile qu'il n'y paraît : savoir prévenir la maladie.

### L'écrivain. — Le croyant.

Après avoir parlé du médecin, il me resterait encore à dire deux mots de l'écrivain et du croyant. Tissot était un humaniste épris de la beauté antique et de la culture classique. Dans sa leçon inaugurale de professeur à l'Académie, après avoir constaté qu'il existe une liaison réelle entre l'étude de la médecine et des langues, de l'histoire et de la littérature, il ajoutait : « Quel médecin n'aurait pas honte d'ignorer l'histoire et les belles-lettres ? Quel est celui qui ne se fait pas un plaisir de lire les pères de la médecine dans leur langue ? et qui ne regrette pas d'ignorer celle des docteurs arabes dont on n'a jusqu'à présent que de mauvaises traductions ? <sup>1</sup> »

Tissot écrivant en latin soignait la forme, aussi conceit-on son indignation de ce qu'un éditeur de Paris se soit autorisé à donner « une traduction détestable » de son *Traité*

<sup>1</sup> *Oeuvres complètes*, t. III, p. 9.



sur la santé des gens de lettres, « ce qui m'a mis, dit-il, dans la nécessité de le faire réimprimer sous mes yeux pour me soustraire à la honte d'avoir fait un aussi mauvais livre que celui qu'on publiait sous mon nom et qui n'est point le mien <sup>1</sup> ».

Lorsqu'il écrit en français sur des questions aussi arides que celle de l'hygiène, par exemple, Tissot se plaît à y mettre une certaine poésie. C'est ainsi que parlant de *l'air*, il dira dans ce style un peu mièvre qui est bien de l'époque : « Les lois générales de l'économie animale sont les mêmes chez l'homme et chez les brutes, et les vices de l'air influent sur la santé de la femme la plus brillante, sous des lambris dorés, comme sur celle de la brebis dans son étable, ou de la plante dans ses serres. On sait la prodigieuse différence qu'il y a pour la force et pour la vigueur, entre celle qui croît en plein air, dans un terrain un peu cultivé, et celle qui croît sous un toit à la faveur d'un poêle ; cette différence se retrouve entre le citadin et l'homme champêtre ; et la pâleur de celui qui ne vit que la nuit rappelle ce blanc sale qui est la seule couleur que prennent les fleurs qu'on fait croître à l'abri des rayons directs du soleil et de la clarté du jour <sup>2</sup>. »

Tissot — et ceci montre sa passion des lettres — possédait une magnifique bibliothèque, qu'à sa mort il laissa à son neveu le Dr Marc D'Apples. Chose triste à dire, cette collection, par la suite, ne trouva pas d'acquéreurs et fut vendue à vil prix, sans que le gouvernement vaudois songeât à en enrichir la Bibliothèque cantonale <sup>3</sup>.

Epris de littérature, aimant la société des hommes et plus encore celle des femmes, ne redoutant point la controverse,

<sup>1</sup> *Oeuvres complètes*, t. III, p. 5.

<sup>2</sup> *Essai sur les maladies des gens du monde*. Lausanne MDCCLXXX, p. 27.

<sup>3</sup> Verdeil, *loc. cit.*, t. III, p. 357.

on comprend que Tissot se soit plu dans les salons brillants mais frivoles, où l'étincelante ironie de Voltaire, les heureuses réparties de Madame de Sévery-Chandieu, l'esprit badin de Suzanne Curchod, celui plus caustique de Gibbon donnaient à la conversation un tour enjoué, à laquelle l'éminent médecin ne craignait pas de se mêler, en lisant à l'occasion des vers mordants.

Tissot était un esprit religieux. Il voyait une preuve de l'existence et de la sagesse infinie du Créateur dans le mécanisme admirable de l'homme sain, dans celui plus admirable encore de l'homme malade et prêtant à ses confrères ses propres sentiments, il pensait que « les notions sublimes » de la médecine devaient leur permettre de rappeler aux humains « plongés dans l'oubli de la Divinité, l'Être immortel dont personne n'a parlé avec plus de justesse et de grandeur que les médecins <sup>1</sup> ».

C'est à l'homme exprimant avec tant de conviction sa croyance en Dieu, que d'aucuns ont reproché ses sympathies pour J.-J. Rousseau. Le citoyen de Genève était apprécié très différemment à l'époque. La plupart des gens voyaient en lui un impie, répandant une doctrine abominable propre à détruire les fondements de la religion chrétienne, contraire à la morale évangélique et tendant à bouleverser l'ordre des choses établi, par quoi il méritait le bûcher. D'autres, et Tissot était du nombre, le tenaient pour un philanthrope courageux, désintéressé, dévoué. Le médecin lausannois s'est toujours défendu d'avoir justifié l'irréligiosité de Rousseau. Il a d'ailleurs clairement exposé à son ami Haller en quoi les idées de l'auteur de l'*Emile* lui étaient sympathiques : « J'y ai trouvé l'existence d'un Dieu, la providence, la spiritualité de l'âme, son immortalité, la vie à venir, les

<sup>1</sup> *Oeuvres complètes*, t. III, p. 2.

peines et les récompenses, démontrées avec une force que l'on ne trouve pas communément ailleurs <sup>1</sup>. »

Cette profession de foi si sincère n'a pas empêché Vinet de s'étonner qu'un homme aussi sage et réservé que Tissot ait accepté de Rousseau ce que des esprits moins prudents n'admettaient pas. A entendre l'illustre penseur, Tissot se serait laissé prendre aux pièges de cette philosophie qui cachait l'épicuréisme sous le manteau de Zénon, le sensualisme sous la sentimentalité et l'adoration de l'homme dans le culte d'un Dieu factice. En cela, Vinet se trompe. Tissot, très certainement ne s'est jamais embarrassé des théories de Rousseau. Ce qu'il aimait en lui, ce qui le rapprochait de lui, c'était sa sensibilité, son amour de la nature, sa tendresse pour l'enfant.

Et cependant, Jean-Jacques ne manquait pas une occasion de marquer son dédain pour la médecine « charlatanerie d'un art », écrivait-il tout crûment à Tissot, « que vous méprisez sûrement encore plus que moi, parce que vous en voyez bien mieux l'insuffisance <sup>2</sup> ».

Les esprits forts qui se moquent de la médecine, sont souvent les plus enclins, une fois malades, à lui demander de parer les coups de la mort. Rousseau fut de ceux-là. Au déclin de sa vie, gravement atteint dans sa santé, n'a-t-il pas laissé échapper un jour cet aveu que l'on peut supposer sincère : « Je crois à la médecine, mais je voudrais qu'elle vînt me visiter sans médecin. »

Peut-être l'opinion de ceux qui souffrent est-elle autre. Peut-être le médecin — espérons-le tout au moins — s'il est doublé d'un ami, apporte-t-il quand même plus de calme à la douleur, plus de réconfort à la détresse, plus de résigna-

<sup>1</sup> Eynard, *loc. cit.*, p. 88.

<sup>2</sup> *Id.*, *loc. cit.*, p. 119.

tion aux maux de son malade que le meilleur des médicaments administré par une main invisible.

Bien téméraire, bien ignorant des humaines possibilités serait celui qui attendrait davantage du plus illustre praticien. N'est-ce pas la raison même qui parle par la bouche de Salomon de Charrière de Sévery, écrivant à sa tante, après avoir appris la mort d'un client du médecin lausannois : « Ce serait trop exiger de M. Tissot que de prétendre qu'il dût rétablir et sauver tous les malades qu'il traite ; il dérangerait par là le cours de la Providence ; pourvu qu'il connaisse les maladies qu'il soigne, qu'il ordonne les remèdes qui y sont propres, c'est tout ce qui dépend de lui, le reste est entre les mains de Dieu<sup>1</sup>. »

Dr A. GUISAN.

---

<sup>1</sup> M. et Mme W. de Sévery, *loc. cit.*, t. II, p. 92.